

Reelmont A. Urag 25 juin
par Urag 1886



MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE

N° 3959

Monsieur

J'ai pu à vous dire
de nouveau dans la question
du Tableau de Van Dyck
appartenant à la famille
de Ribaucourt. C'est à tout
vrai dans ce que nous a dit
le Yata A. A. Van A
A. A.

S. et A. Armandi fut le dans
mes prévisions. Et j'espère
ces Messieurs et moi nous
serons admis à l'Hôtel de
M. de la Fayette de Ribaucourt
lorsque nous y présenterons
pour voir le Tableau des ordres
donnés en conséquence. Vous
penserez sans doute qu'il serait
bon de prévenir ces Messieurs

un peu d'avance. A part A. et de
finir au coin du Marché au Bois
par exemple, le lieu de réunion
Je dis ceci pour ceux de ces M^{rs}
qui ne sont point engendrés car
pour moi tout m'est égal. J'ai
parlé de la possibilité d'exposer
le Tableau je ne sais si ceci sera
gentil. J'ai parlé d'acheter un
cas uni - - - Qui, tout est
possible sous ce rapport la
négociation Rothchild est toujours
complètement. Il faut l'acquiescer
A ne considérer aucune copie

il offrait un tableau ou bon tableau
en sus de l'offre mais pas de copie
On a rompu les débats sans retour
Je puis être au courant du prin
cipal et serais fâché que l'on eût
accepté des deux côtés de donner une
belle somme au négociateur de
l'autre enfin je pense que la
question du paiement par annuité
ne sera pas un difficile à insur
-monter. Veuillez dire tout ceci
à ces Messieurs spécialement à
M^{rs} Gallart et F. et à agréer
l'assurance de ma considération
bien distinguée
G. Albert de Beaufort

Nielman A. Uray 25 juin
par Uray 1886

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE

N^o 3959

Monsieur

J'ai peu à vous dire
de nouveau dans la question
du tableau de Van Dyck
appartenant à la famille
de Ribaucourt et à l'ait
vrai dans ce que nous a dit
M^{rs} Gallart et à l'ait

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 24279

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

3359

Bruxelles, le 28 septembre 1891.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3359

Messieurs,

Je suis informé que M. de Pilecourt
serait disposé à se défaire de célèbre tableau de famille
par Van Dyck qui est en sa possession et qui représente
la famille Christyn, souche patronymique des Pri-
court. Le tableau contient 7 personnages parmi
lesquels trois jeunes filles et deux enfants dont l'un
est devenu plus tard chancelier de Brabant et premier
comte de Pilecourt.

La peinture serait laissée au Gouvernement
au prix de trois ou quatre cent mille francs.

Je vous prie, Messieurs, sans rien préjuger
de vouloir bien visiter cette œuvre d'art et de me
donner votre avis sur cette proposition.

Le Ministre,

J. Buel

A la Commission des Musées royaux de peinture et de sculpture
Bruxelles

Bruxelles, 3 Novembre 1891

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 3359

Monsieur le Secrétaire,

En réponse à votre lettre du 31 J^{bre} 1891,
et pour satisfaire au désir de Messieurs les
Membres de la Commission directrice des
Musées, j'ai l'honneur de vous faire savoir
que j'ai examiné au Musée le tableau de
Van Dyck - Portraits de la famille Christyn
de Rixaucourt.

Cette œuvre se trouve dans un état excep-
tionnel de conservation, elle est sur sa toile
vierge, et la seule tare qui existe est un
accroc ancien qui se remarque dans la
partie supérieure du tableau.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire,
l'assurance de mes sentiments respectueux.

Victor Le Roy

à Monsieur Victor Stieñon, Secrétaire de la Commission
directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture.

TERLINDEN-BOSQUET

75, avenue de la Toison-d'Or, 75

BRUXELLES.

Bruxelles, le 9 Novembre 1891

Monsieur,

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 3357

D'après une lettre que m'écrivait Monsieur le Comte de Beaufort, j'apprends que vous désirez savoir si la famille de Ribaucourt ne s'opposait pas à une exportation du tableau.

Me conformant à votre désir et plein de confiance dans la sagesse de Monsieur le Comte de Beaufort et la Commission, j'ai l'honneur de vous informer que vous pouvez faire faire cette exportation si vous la jugez nécessaire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Paul Verlaine

Monsieur Fets, Président de la Commission des Musées Royaux.

Brux. 9 novembre 1841

à M^{re} le Ministre des
Intérieur &c

3359

Par votre lettre du 25
Septembre dernier, adressée au
Beaux-Arts, N° 24279, vous
vouliez bien nous demander
notre avis sur un tableau
d'Ant. Van Dyck représentant
des portraits de la famille
Christyn de Ribaucourt.

La Commission a
examiné avec le plus vif
intérêt cette importante
composition du célèbre
maître flamand; elle offre
des qualités exceptionnelles
et peut être considérée comme
une production d'une grande
valeur, la plupart des
ouvrages d'une valeur artis-
tique équivalente à ceux
classés aujourd'hui dans
les classes de la Collection

/ D. Van Dyck,

particuliers au elle sont
en quelque sorte immo-
bilisées.

L'occasion d'enrichir
la science nationale d'un
siècle aussi considérable
ne saurait être négligée
et la Commission, en
conséquence l'honneur,
M^{re} Ministre, de vous expri-
mer le vœu de voir le
Gouvernement poursuivre
des négociations qui puissent
être couronnées de succès.

La Commission s'est
adressée à M^{re} F. Letour, ^{poursuivre}
afin d'être renseignée
uniquement sur l'état de
conservation des tableaux;
~~l'après cet aspect celui-ci~~
l'expert a trouvé celui-ci
dans un très bon état
- d'entretien, sans fissures.

La seule tare qu'il existe est un
accusé au sein. Dans la partie
supérieure de la toile.

La Commission n'a pas
eu à propos de demander
l'avis de l'Expert sur la
valeur du tableau de Van Dyck
et elle a préféré, M^{re} le Ministre,
qu'elle devint elle-même
s'abstenir d'émettre ~~cette~~
question qu'il conviendrait
de laisser entièrement à
l'appréciation du Gouver-
nement, ~~qui s'en est~~
~~en~~ un rapport avec les
propriétaires de l'œuvre
en qui se trouve natu-
- rellement dans une
situation plus avantageuse
que nous pour faire obtenir
les négociations à une
résultat favorable aux
intérêts du Collège
et l'Etat, négociations

Cette a en lieu.

qui, un lieu important
n'aurait pu être
-blanc et l'intervention
de la Législature, d'y
même pour l'acquisition
du Quinten Messey de
l'Eglise St Pierre, à
Louvain.

chgs.

Le Président

Le Secrétaire
R. H.

R. H.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 24244.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 21 Décembre 1891.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3359

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 9 Novembre d^e, relative à un tableau de Van Ryck, appartenant à M. le Comte de Ribeaucourt, offert en vente à l'Etat, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il n'y a pas lieu, pour le moment, d'entamer des négociations à ce sujet.

Agrez, je vous prie, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

J. B. B.

A la Commission directrice des musées de peinture et de sculpture de l'Etat.

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR

ET DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION

DES

SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 24279

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE :

Bruxelles, le 2 Janvier 1894.

Messieurs,

Je vous prie de me faire connaître quel est le reliquat, pour l'exercice 1893, du crédit porté au budget de mon Département, relatif aux acquisitions d'œuvres d'art par votre collège.

Au cas où ce reliquat serait assez important, on pourrait peut-être entamer de nouvelles négociations avec la famille de Ribaucourt pour la cession à l'Etat du Van Dyck dont il a été déjà question en 1891, à la condition de pouvoir en payer le prix sur plusieurs exercices, et toute question de ce prix réservée.

Agriez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

J. B. Stuer

A la Commission
directrice des Musées de
peinture et de sculpture
de l'Etat (M. Van Nieuwenhove,
Secrétaire).

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR
et de
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—
Secrétariat général.

—
Section d'administration
et de
Comptabilité générales.

—
Journal d'enregistrement
N° 2131

Bruxelles, le 30 mars 1894.

Exercice 1893

Conservateur
Transmis à Monsieur le Gouverneur de la province
des *Musées royaux de peinture et sculpture*
avec prière d'en accuser la réception, l'ordonnance de paiement
N° 3882 de fr. 50.000. — émise au profit de
M. Gerlinsky-Bosquet.

*acc. la réception
le 2 avril 1894*

POUR LE MINISTRE :
Le Secrétaire général,

E.

Renard

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR
et de
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—
Secrétariat général.

—
Section d'administration
et de

Comptabilité générales.

—
Journal d'enregistrement

N°

2132

J. Ach 3359

Bruxelles, le 30 Mars

189

4

Exercice
1894

Conservateur

Transmis à Monsieur le Gouverneur de la province
de *Museis rapus de peinture et sculpture*
avec prière d'en accuser la réception, l'ordonnance de paiement
N° 883. de fr. 50.000. émise au profit de
M. Eelindery-Bosquet

Passe
H

Acc. la réception
le 2 avril 1894

POUR LE MINISTRE :

Le Secrétaire général,

[Signature]

Le Loussigné, fondé de pouvoir de la
famille de Ribaucourt, déclare avoir
reçu des Musées royaux de Peinture
& de Sculpture de Belgique, deux ordon-
nances de paiement N^{os} 3882 & 3883,
respectivement de cinquante mille
francs & ~~de~~ trente mille francs, émises
à son profit & à titre de premier &
deuxième à-compte sur le prix de cession
d'un tableau des Van Dyck, représentant
des portraits de famille & cédé aux
Collectionneurs de l'Etat.

Bruxelles, le 3^e Mars 1894.

Paul Tassin

X 1894

H. J. J.

Paris le 4 Jan. 1894

3359
A Monsieur le Ministre
de l'Intérieur & de l'Ins-
truction publique
Monsieur le

En réponse à V. lre
départ du 2 de ce mois
(lettre du B. A. n°
24279) relative à
l'acquisition éventuelle
d'un tableau de Van
Dyck appartenant
à la famille de Ri-
bancourt, Nous avons
l'honneur de Vous faire
connaître que le reli-
quat des crédits desti-

Ni aux débats des
Musées de peinture
s'élève à un Conju-
taine de mille francs
La Commission
Anatole après avoir
pris connaissance de
Vos despatches rappelés
à exprimer, à l'unani-
mité, et en termes
Chaleureux, le désir
de voir aboutir la
Représentation récemment
Exprimer par Vos
initiatives éclairées -
L'occasion à pré-

senter, Orizon pour,
l'ensemble de la Ma-
soi ancien d'un
des plus importants
Nouveaux Chef d'œuvre
de l'École Française
à nous sous espérer
Monsieur le Ministre
que grâce à votre bien-
veillante sollicitude
rien de possible ne
sera négligé en vue
de l'acquisition de
N. V. nous ont desiré -
L'entrée dans
nos Musées de la
œuvre qui nous occupe

Constituerait un
Véritable Menemen
artistique auquel,
permettrez vous de
le dire, serait juste-
ment avoir le

Ron d'un Ministre
qui préside, un Con-
tinuel souci des
Choses de l'art &
de la prospérité des
Musées qui les
renferment —

Veuillez

L. Berdes

C. Tétin

L. Berdes
M. D. M. M.

Bruxelles 9 Jan. 1894

À Monsieur Le Ministre
de l'Intérieur & de l'Instruc-
tion publique

Bruxelles

Comme l'art. 2 de votre
lettre du 4 Cⁱ, j'ai
l'honneur de vous
faire connaître que,
de l'avis de la Commis-
sion Dialectale, la
prix à proposer en
vue de l'acquisition
éventuelle du tableau
de Van Dyck offert
par la famille
de R. Leconte pourrait

Certain en est
atteint au chiffre
de 200.000 francs

En effet la Com-
mission exprime formelle-
ment ~~l'avis~~ le vœu
que la législature
~~soit~~ appelée, le cas
échéant, à ~~pourvoir~~

assumer la grosse part de cette somme, laquelle
ne pourrait rester
à la charge exclu-
sive des Musées
sans créer une
dette trop au-dessus
de ses ressources,
à empêcher pendant

de longues années
~~le développement~~ de
l'accroissement de
leur collection.

Ainsi que nous
avons eu l'honneur
de vous l'exposer, Mon-
sieur le Ministre,
dans notre lettre précédente,
le reliquat pour
l'exercice 1893, des
Crédits destinés aux
achats des Musées de
peinture et de sculpture
^{monté à un}
~~est de~~ Cinquante
ne de mille francs
auxquels pourraient
s'y ajouter

disposition, être jointe
une nouvelle somme
de 30.000 à proposer
sur l'exercice courant
de 1894, soit, au total, 80.000^{fr}
ou les $\frac{2}{5}$ du prix

Ci-dessus proposée
Garant à la somme de 120.000 fr. et
présentant les $\frac{3}{5}$ supplémentaires, pour
pour le rapporteur, avec confiance à la
bienveillance. intervention du Gouvernement

Pour pour permettre d'ajouter en
C'est que la loterie proposée permettrait
d'offrir à la famille, propriétaire de
tableau de Van Dyck, le premier
Captant de la part du prix de l'œuvre
offrant plus de chances
~~plus susceptible~~ d'être favorisée
pour accueillir un payement
à terme ^{d'apart} sur plusieurs exercices
Veuillez à L'Orateur Le Président
M. Van Mier De Fets

TERLINDEN-BOSQUET

75, avenue de la Toison-d'Or, 75

BRUXELLES.

Bruxelles, le 12 Janvier 1894

Monsieur le Comte,

La famille de Ribaucourt ayant obtenu de l'amatuer avec lequel, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, elle négocie pour le moment la vente du tableau de Vandyck, la promesse qu'il se prononcera avant la fin du mois; & vous force d'opinion jusqu'à la fin du mois de Janvier se réfère à la proposition que vous avez bien voulu lui transmettre de la part du Gouvernement: l'écart considérable existant entre le prix qu'il espère obtenir de cet amatuer, & celui que lui offre le Gouvernement, lui fait une loi de cet atermoiement. — Permettez-moi, Monsieur le Comte, de vous remercier de l'extrême obligeance avec laquelle vous voulez bien intervenir dans ces négociations & veuillez agréer l'assurance de mon entier dévouement.

Paul Verlaine

Monsieur le Comte Albin de Beaufort

2/2

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 15 janvier 1894.

L

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 24249

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE :

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 9 courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que vous êtes autorisés à traiter, avec la famille de Ribaucourt, pour la cession à l'Etat du tableau-portrait de Van Dyck, dont elle est propriétaire, sur les bases indiquées dans la dite lettre : le prix d'achat serait de deux cent mille francs [frs 200,000], payables au moyen du reliquat de votre crédit de 1893 [soit 30,000 francs] de 30,000 francs du même crédit de 1894, et de 120,000 francs qui seraient demandés à la Législature au budget extraordinaire, pour compléter la somme totale.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

J. D. Buel

A la Commission directrice
des Musées de peinture et de sculpture de l'Etat.

TERLINDEN-BOSQUET

75, avenue de la Toison-d'Or, 75

BRUXELLES.

Bruxelles, le 23 Janvier 1894.

Monsieur le Comte,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la
famille de Ribaucourt accepte l'offre que vous avez bien
 oulu lui transmettre au nom de Monsieur le Ministre de
l'Intérieur, pour l'achat du tableau de Van Dyck lui
appartenant, ainsi que les conditions de paiement accompa-
gnant cette offre.

Veuillez agréer, Monsieur le Comte, mes assurances
pour votre obligeante intervention dans la négociation
relative à cet achat, l'assurance à mon entier et
respectueux remerciement

Paul Terlinden

Monsieur le Comte Albert de Beaufort.

Bruxelles 30 Jan. 1894

A Monsieur le Ministre
de l'Intérieur & de l'In-
struction publique.
Bruxelles

Monsieur le Ministre,
Je vous prie de bien vouloir
conformer à votre
intention, je vous prie
de bien vouloir de la
œuvre de Van Dyck,
offert en vente, par la
famille de Ribaucourt
& que nous l'avons
déposé provisoirement

depuis dans la salle de
la Commission du Palais
des Beaux-Arts en
~~en attendant~~ la visite ^{annoncée} attendant qu'il pren
de S. M. le Roi, & avant de dans la galerie
du Musée, et par
mi les œuvres les
plus ~~appréciées~~ ^{remarquables} une
place privilégiée
La Commission
Directrice n'a pas
manqué de le souvenir
Monsieur le Ministre, que
c'est grâce surtout à
Votre artistique ~~Votre~~ initiative & aux

L'effort mis en extra
ordinairement, par
Vous, à notre disposition
que les négociations
avec la famille de
Ribeauvau ont pu
aboutir à notre
Collection de produc
tions des Maîtres
Flamands s'enrichir
d'un ~~travaux~~ chef
d'œuvre
Puis vous priez
d'agréer, Monsieur le
Ministre, avec les
provisions de nos vifs
remerciements les

esperance & —

Leicester
E

L. M. O'Leary
 Editor

Y



Cabinet du Roi

Palais de Bruxelles.

Mon cher monsieur,

Le C^{te} de Bouchegrande a
informé le Roi de la communi-
cation que vous avez bien voulu
me faire.

La Majesté ne peut dire
encore quand Elle ira voir le
tableau de Van Dyck. Mais

rien ne s'oppose à ce que ce
tableau soit placé dès maintenant
dans les galeries publiques du
Musée.

Permettez, cher Monsieur, agréer
l'expression de mes sentiments les
plus distingués

L^e *Joan den Heendeghe*

le 2 février 1894.

TERLINDEN-BOSQUET

75, avenue de la Toison-d'Or, 75

BRUXELLES.

Bruxelles, le 16 février 1894

Monsieur,

N. vers je par touches bientôt le 80.000. que vous m'avez
promis de me prêter comptant à valoir sur le tableau de Van Dyck
acheté par le Gouvernement à la famille de Ribaucourt?

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération
distinguée

Paul Verlaine

Monsieur votre fils,

Directeur au Ministère de l'Intérieur
Place du Musée -

Paris le 21 Février 46

A Monsieur

Berthoud Boquet
J. Avocat de la Cour d'Or
Paris

J'ai l'honneur de vous adresser
de 16 C^t par laquelle
vous exprimer le désir
de toucher cent et
les quatrevingt mille
francs à valoir sur le
prix du tableau de
Van Dyck, offert en
vent. par la famille de
Rabourant, pour

Monsieur le Ministre de
Monsieur le Ministre qui
c'est Monsieur le Mi-
nistre de l'Intérieur &
de l'Instruction publique
qui dispose des
fonds dont il s'agit.

Monsieur le Ministre,
Monsieur, de Vouloir
bien en conséquence,
adresser directement
au Chef de ce Dé-
partement le Comman-
dation relative
au règlement du
prix fixé pour l'achat.

situation du tableau
de Van Dyck

Meilly &

L. L. L. L. L. L.
P. L. L. L. L.
L. L. L. L. L.
L. L. L. L. L.

TERLINDEN-BOSQUET

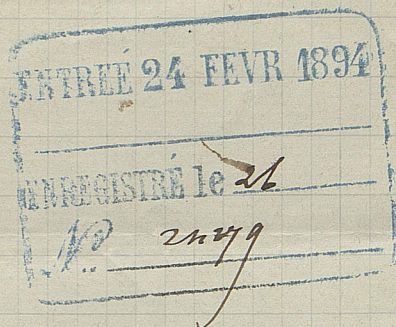
75, avenue de la Toison-d'Or, 75

BRUXELLES.

Bruxelles, le 22 février 1894.

Urgent

Monsieur le Ministre,



Permettez-moi de venir vous rappeler les conditions de
vente par la famille de Ribaucourt à l'Etat, de son tableau
de Vandyck.

Il avait été convenu que f 80.000, mais payable comptant
et b. f 120.000, dans les 3 mois.

Or je n'ai encore rien touché de tout.

Je vous en suis reconnaissant, Monsieur le Ministre, de
bien vouloir donner des ordres afin de régulariser cette
affaire dans le plus bref délai possible.

Truilles agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance
de ma considération distinguée

Paul Verlaine

Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction Publique

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 2 mars 1894.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 24279

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

1 ANNEXE

SOMMAIRE :

20 X^{le} 1893

C. f. 200

50.000, subv. 1893

30.000 " 1894

120.000 après le vote,

par la législature, ou

budget 1/2000

Urgent.
Messieurs,
Je dois avoir l'honneur de vous communiquer
la lettre ci-jointe par laquelle M. Berlinden
demande le règlement, à bref délai, du
paiement à faire au chef de l'acquisition
d'un tableau de Van Dyck appartenant à
la famille de Ribaucourt.

Le contrat réglant les conditions de cette
acquisition devra, comme d'habitude,
être soumis à mon approbation.

Agrez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre,

J. B. B. B.

1^{re} : valeur sur le prix
2^e : " " "
3^e : titre de soldat
sur prix.

120.000
200.000

À la Commission directrice des musées royaux de
peinture et de sculpture, à Bruxelles.

3359

A Monsieur le Ministre des
Cultes et de l'Instruction
Publique

Conformément aux
instructions qui font l'ob-
jet de V. tre Lettre du 2 Cⁱ
(Ad^e des B. U. N^o 26279)
relatives au règlement,
demandé par M. Berliman
du paiement à son
Chef de l'acquisition du
Tableau de Van Dyck,
appartenant à l'œuvre
de Ribben. Cart, pour un
honneur de son
Général, ~~son chef~~,
à V. tre approbation

~~Copied~~
Les projets de Couture &
de yustice, destinés
à régler la Couture
de cette acquisition -

Veuille
P. L. C. S.

Le Président

L. Cartier

Mr Van Horn

De Létis

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 14 mars 1894.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 24279

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

—
4 ANNEXE 5
—

SOMMAIRE :

Très urgent.

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 9 dec.,
n^o 3359, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir
bien me renvoyer, dressé dans la forme défi-
nitive en triple expédition, dont une sur
papier timbré à fr. 0.50^{cs}, et muni des signa-
tures requises, le projet de contrat ci-joint
régulant les conditions de la cession à
l'Etat du tableau de Van Dyck, appar-
tenant à la famille de Ribaucourt.

Il y aura lieu aussi, en vue de la liqui-
dation de la somme de 200,000 francs, due
au chef de cette cession, de me transmettre,
en double expédition, les trois déclarations
de paiement ci-annexées.

Agrez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre,

J. B. B. B.

À la Commission directrice
des musées royaux de peinture
et de sculpture, à Bruxelles.

TERLINDEN-BOSQUET

75, avenue de la Toison-d'Or, 75

BRUXELLES.

Bruxelles, le 17 Mars 1894

*De M. Ver-
c. m. en-
fours*

Monsieur Van Hous,

Je viendrai vous parler Lundi vers 10^h 1/2 - J. trouve la lettre
donnée par votre entret au Gouvernement de payer, après le
vote, par la législature, du budget ses dépenses extraordinaires,
bien étendue, et contraire au vote à ce qui était convenu
quant au paiement du prix du tableau, c'est-à-dire f. 10.000-
payables comptant dans trois ou 4 semaines, et le f. 120.000
entants après l'obtention d'un subside extraordinaire par
la législature dans trois ou 4 mois, a-t-il été dit au moment
ou nous avons conclu l'accord pour la vente c'est à dire
il y a deux mois moins 8 jours. J. suis précis et exact
dans la relation de l'accord verbal conclu avec le Gouvernement
et j'insisterais le voir agir de même dans l'exécution
d'une convention verbale, il est vrai, mais Paul Kussner et
Comte Albrecht de Beaufort étoient témoins.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma
considération distinguée

Paul Guldberg

Monsieur Van Hous, Secrétaire de la Commission d'Art et de Musées Royaux
Place du Musée -

TERLINDEN-BOSQUET

75, avenue de la Toison-d'Or, 75

BRUXELLES.

Bruxelles, le 19 Mars 1894.

Monsieur Van Nieuwen,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint les procurations de
Monsieur le Comte de Ribaucourt et de Madame la Comtesse
de Ribaucourt d. Grunne, en vue de la poursuite de réalisation
entre autres actes de la succession de leur mère, le tableau de
Van Dyck, d'un tableau le plus et d'un tableau valablement
quittance.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération
distinguée.

Paul Verlaine

Monsieur Van Nieuwen, Secrétaire de la Commission de l'Art
Royaume.

Entre Monsieur Eug. Fétis, Président de la Commission
directrice des Musées royaux de Peinture & de Sculpture,
agissant au nom de la dite Commission, & avec
l'approbation de Monsieur le Ministre de
l'Intérieur & de l'Instruction Publique, d'une
part;

& Monsieur Terlindeu - Bosquet, fondé
de pouvoir de la famille de Ribaucourt, d'autre
part;

Il a été convenu :
La famille de Ribaucourt, représentée
par M^{re} Terlindeu - Bosquet, cède, aux dits
Musées, pour la somme de deux cent mille
francs (fr. 200.000.-) un tableau de Tandyck
représentant des portraits de famille. - Cette
œuvre, peinte sur toile, mesure 1^m 54 de hauteur,
sur 2^m 09^c de largeur. -

Le paiement du prix de cette acquisition
sera effectué de la manière suivante (sans inconvénient
des formalités d'usage) :

1^{re} 50.000.- francs à prélever sur le budget
des Musées pour 1893. -

2^{re} 30.000.- francs à prélever sur le budget
des Musées pour 1894. -

3^{re} 120.000.- francs à solder, après le vote par
la Législature du budget sur
ressources extraordinaires.

Fait en double à Bruxelles, le 28 Décembre 1893.

^{Lefort, contractant,}
Le ~~Lefort~~

Paul Terlindeu

Le Président

(Signé) Eug. Fétis.

La famille de Ribaucourt, représentée par son fondé de pouvoir, M^r Terlingen - Bosquet, déclare qu'il lui est dû par les Musées royaux de Peinture & de Sculpture, & à titre de premier à-compte, la somme de cinquante mille francs (50.000.-F) à valoir sur le prix d'achat d'un tableau de Van Dyck, représentant des portraits de famille & c^{de}, aux dits Musées, pour la somme de deux cent mille francs (f. 200.000.-F.)

Cette acquisition est faite suivant contrat en date du 28 Décembre 1893. -

Bruxelles, le 30 Décembre 1893. -

Paul Culier
En la présente déclaration s'élèvant
à la somme de Cinquante mille francs

Le Secrétaire

M. Van Hout

Le Président,

L. G. Leter

La famille de Ribaucourt,
représentée par son fondé de pouvoir,
M^r: Terlingen. Bosquet, déclare
qu'il lui est dû par les Messieurs royaux
de Peinture & de Sculpture, & à titre
de secours à-compte, la somme de
Trente mille francs (fr. 30.000.-) à valoir
sur le prix d'achat d'un tableau de
Vandyck, représentant des portraits de
famille, & cédé, aux dits Messieurs, pour
la somme de deux cent mille francs
(fr. 200.000.-) suivant contrat en date du
28 Décembre 1893.

Bruxelles, le 20 Mars 1894.

Paul Bulmer

En la présente déclaration
s'élevant à la somme de trente mille
francs

Le Secrétaire
M. L. Van Nieuwenhove

Le Président
D. J. J. J.

La famille de Ribaucourt, représentée par son fondé de pouvoir, M^r Germain Basquet, déclare qu'il lui est dû par le Département de l'Intérieur & de l'Instruction publique, la somme de cent vingt ~~vingt~~ mille francs (fr^s 120.000.-) formant le solde du prin^d un tableau de Vanduyck, représentant des portraits de famille & dont l'acquisition a été faite suivant convention en date du 28 Décembre 1893. -

Bruxelles, le 20 Mars 1894. -

Paul Talem

En à la somme de cent vingt mille francs.

Le Secrétaire
Paul Van Mier

Le Président,
D^r Talem

Mus. M. 620 Mars 1844

Monsieur le Ministre de
l'Intérieur et de l'Instruction
publique

FR

Conformément aux instruc-
tions qui ont fait l'ob-
jet de votre lettre du
14 C. (art. 1^{er} des B. d.
N^o 24279) pour assurer
l'honneur de vos concours,
vous a été, d'après la
forme définitive et
triple expédition, remis
un sur papier timbré
à 50^{cs}, et enregistré
ainsi que requis de M^{re}

Si des signatures requises,
le projet de Contrat réglant
les Conditions de la Cession
à l'Etat du tableau de
Van Dyck appartenant
à la famille de Ribaucourt

Muni de la signature de
~~Signe~~ par M. Paul
Berlinden

Pour y joindre la
procuration délivrée, ~~et~~ ~~de la régularisation~~
~~de cette cession~~ à M. en qualité de mandataire
général & spécial, à M^{me} Paul Berlinden
Bosquet, par M. le Comte de Ribaucourt & Madame
la Comtesse de Henricourt de Grunne -

Pour vos très honorables
dons; Muni de la signature
en vue de la régularisation
de la somme de 200,000
due au Chef de cette Cession
trois déclarations de

précédent formuler
en double expédition &

Veuillez

Le Président

Le Secrétaire - E. Tatin

M. Van M.

Prière à Monsieur Van Mons de lire
ceci et de le faire recopier au
Mensart (G. P.) si bon lui semble
pour le com^{te} de ^{la Haye} ^{à qui}
Le Seintre amateur et curieux,
Première partie.

Bruxelles. De Bast 1763.

Page 58:

M^r le Comte de Ribaucourt conserve soigneusement
un grand tableau peint par Van Dyck, où
sont représentés sept portraits ou figures, dans
des attitudes très gracieuses; la principale est un
père de famille, qui tenant une guitare (sic), semble
très attentif à l'accorder; la seconde, une mère qui
son plus jeune enfant sur ses genoux, & qui paroît
prêter l'oreille aux sons de cette guitare; les autres
figures sont des ^{enfants} qui jouent & s'amuse^{nt} ensemble,
mais le tout est si vrai et si naturel qu'on ne
peut rien voir au monde de plus parfait.

Chez Adaron de Celles, - - - - -

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

No

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le

2-3-10

Exercice 19

Loi du

Article

Allocation

Crédit au

Liquidation

Disponible

Chapitre

No

Prévision

Crédit au

Liquidation

Disponible

Bruxelles, le 1 mars

1910

Monsieur le Ministre

Mes avoir l'honneur de
 vous faire connaître qu'à
 la suite de la publication
 de M. Paul Lambotte, directeur
 des Beaux-Arts, relative
 à David Teniers III, notre
 Collège a ~~exprimé l'avis~~
 estimé qu'il y avait lieu
 d'examiner à nouveau ~~la~~
~~question~~ la question de
 l'attribution ^{de} ~~d'un tableau~~
~~conservé dans nos galeries~~ :
 Le Groupe de Famille,
 acquis ~~de la~~ ^{Compte} ~~pour nos~~
 de Ribeaupierre ~~pour nos~~ galeries
 en l'année 1891. M. P. Lam.
 Cette approche est œuvre
 d'un Groupe de Famille
 conservé au musée de
 Liège, reproduction authentique
 de l'œuvre auquel il conserve
 son style. Le Tableau de

nos Collections ~~auraient~~ pourrais
donc être de la main de
David Teniers III. Notre

Collège ~~par des gens~~ désireux

à de si que qu'on de ses
membres pour examiner

le ^{Groupe} ~~tableau~~ de Pierre : les

Cardon, Hymans, Verhaeren

et Wauters. Nous avons

frappé de nous faire connaître

notre avis sur l'apparence

d'un ~~peintre~~ ^{éminent} d'envoyer

cette détermination à Pierre

et Wauters. Nous espérons

que vous voudrez bien

émouvoir un avis favorable

à l'envoi de cette détermination

à Pierre et nous vous

précisons

Le secr.

Le Vice
président

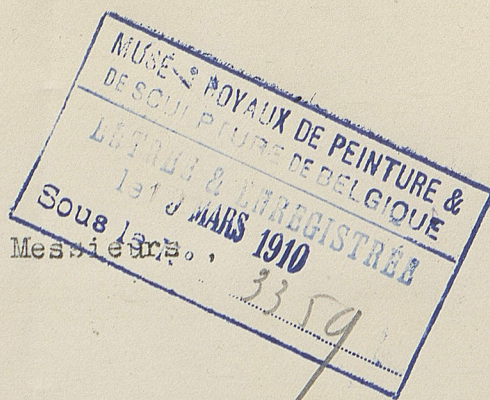
MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

N^o 14180.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

Bruxelles, le 17 mars 1910.



Répondant à votre lettre du 1 mars 1910, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je ne puis qu'approuver la mesure prise par votre collègue en vue de rectifier l'inscription qui se trouve sur le tableau acquis de la famille de Ribaucourt, en 1891. Il serait utile qu'il fût procédé de même à la revision des étiquettes dont les indications ne concordent pas avec celles du catalogue, ou tout au moins, de celles qui semblent surannées et en contradiction avec des données généralement acceptées aujourd'hui.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A la Commission directrice des Musées royaux de peinture et de sculpture, e/v.

23 x 10

monseigneur et cher collègue

Le C. D. a reçu avec grand plaisir
l'intéressante œuvre de Walker
de la Famille Gerbois (d'après un
tableau du château de Windsor) que
vous avez bien voulu offrir à nos
Collections à titre documentaire. Nous
vous en sommes reconnaissants, ~~de trouver~~

~~le moyen, en ces temps difficiles~~
~~circumstances, actuelles, de trouver~~

~~encore le moyen de faire acte de~~
~~donateur~~ (les ~~difficultés~~ ^{actuelles} ~~actuelles~~)
Donateur ; nous vous remercions

au nom de ~~notre~~ ^{Le C. D.} Collège et
vous prions de croire monseigneur et
cher Collègue à nos sentiments tout
dévotés
deffect. le pre'sent.

Pf

Bruxelles le 25^e 1914

Messieurs le Président et
Membres de la Commission Directrice
du Musée Royal de Peinture et de
Sculpture.
- Bruxelles.

Messieurs,

J'ai l'honneur d'offrir, a titre
documentaire, pour les collections
du Musée de Peinture, la gravure
exécutée par Walker 1766, L'ole
Anglais, d'après un tableau de Van Dyck

donc la composition et certaines
types de figures offrent beaucoup
d'analogie avec le tableau de
Samuel. n° 605, attribué autorita-
irement à Van Dyck -

Très chers amis. Mes respects et
chers salutations à vos Honnables
de vous. Sentiments dévoués.

E. Lévy Cardon